

**:hager**

## S161-22F



**guide d'installation**

Détecteur de mouvement radio,  
90°, 12 m, NF

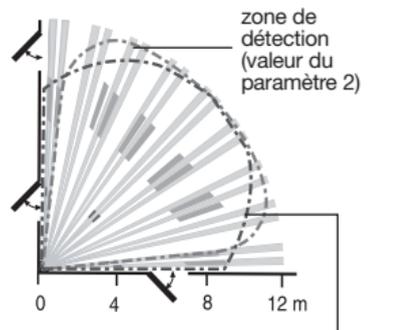
# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Présentation</b> .....                        | <b>2</b>  |
| <b>2. Préparation</b> .....                         | <b>3</b>  |
| 2.1. Ouverture.....                                 | 3         |
| 2.2. Alimentation.....                              | 3         |
| <b>3. Apprentissage</b> .....                       | <b>4</b>  |
| <b>4. Paramétrage</b> .....                         | <b>5</b>  |
| <b>5. Pose du détecteur</b> .....                   | <b>7</b>  |
| 5.1. Choix de l'emplacement..                       | 7         |
| 5.2. Fixation .....                                 | 8         |
| 5.3. Orientation et test.....                       | 10        |
| <b>6. Maintenance</b> .....                         | <b>12</b> |
| 6.1. Signalisation de défaut<br>d'alimentation..... | 12        |
| 6.2. Changement<br>de l'alimentation .....          | 12        |
| <b>7. Caractéristiques</b> .....                    | <b>14</b> |

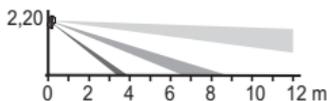
## 1. Présentation

Le détecteur de mouvement volumétrique est utilisé pour la protection intérieure des locaux. Il détecte les variations de rayonnement infrarouge produites par le mouvement d'un corps dans une zone de détection de 90°. Il se place dans les pièces à risque (salon, bureau, chambre...).

Détecteur de mouvement (19 faisceaux, 12 m, 90°) est destiné pour la protection des pièces à risque (salon, chambre des parents...).



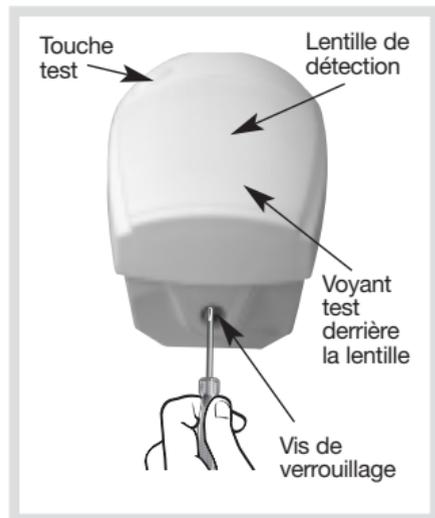
zone de détection (valeur du paramètre 3) suivant EN 50131-2-2



## 2. Préparation

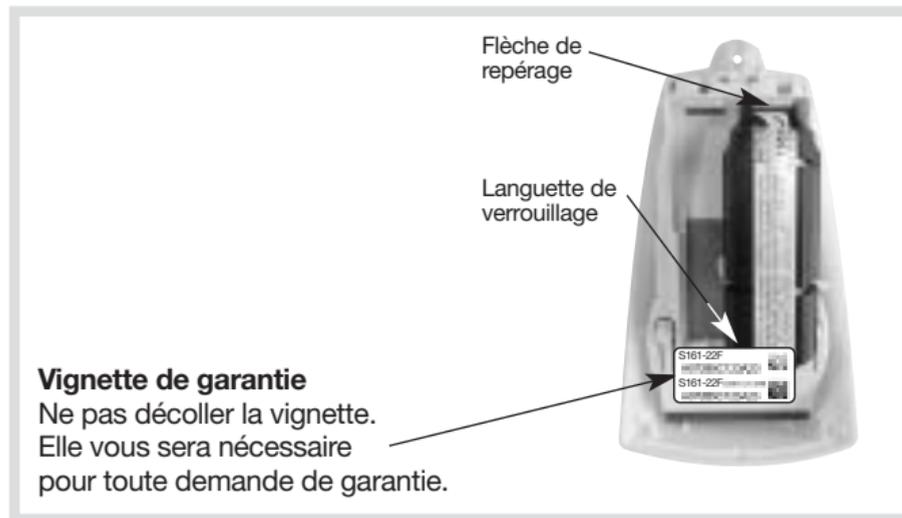
### 2.1. Ouverture

Ouvrir le boîtier du détecteur en desserrant la vis de verrouillage avec un tournevis cruciforme.



### 2.2. Alimentation

Connecter le bloc lithium en respectant le sens de branchement indiqué par la flèche de repérage.



**ATTENTION : le clignotement régulier des voyants rouges est normal tant que le détecteur n'est pas clipsé sur son socle.**

### 3. Apprentissage

Lors de l'apprentissage, il est inutile de placer le produit à proximité de la centrale, au contraire nous vous conseillons de vous éloigner quelque peu (placer le produit à au moins 2 m de la centrale).

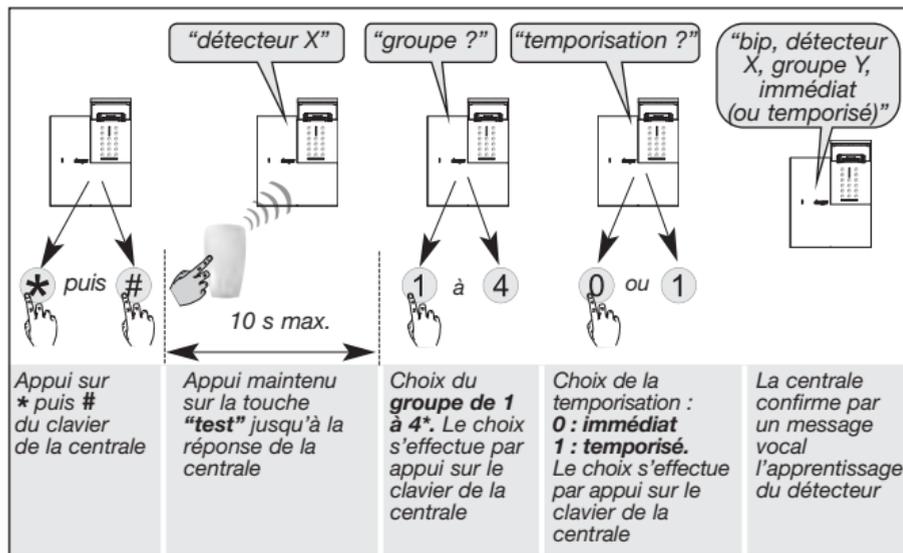
L'apprentissage permet d'établir la reconnaissance du détecteur par la centrale. Pour effectuer l'opération d'apprentissage du détecteur, la centrale doit être en mode installation, dans le cas contraire, demander à l'utilisateur de composer :

● ● ● ● # 2 # #  
code maître

puis composer:

● ● ● ● # 3 # #  
code installateur

Réaliser la séquence d'apprentissage décrite ci-dessous :



\* Selon le type de centrale.

**ATTENTION : la centrale signale une erreur de manipulation par 3 bips courts ; dans ce cas, reprendre la séquence d'apprentissage à son début.**

## 4. Paramétrage

**ATTENTION : le paramétrage du détecteur doit être réalisé boîtier ouvert uniquement.**

### Configuration produits suivant exigences certifiées

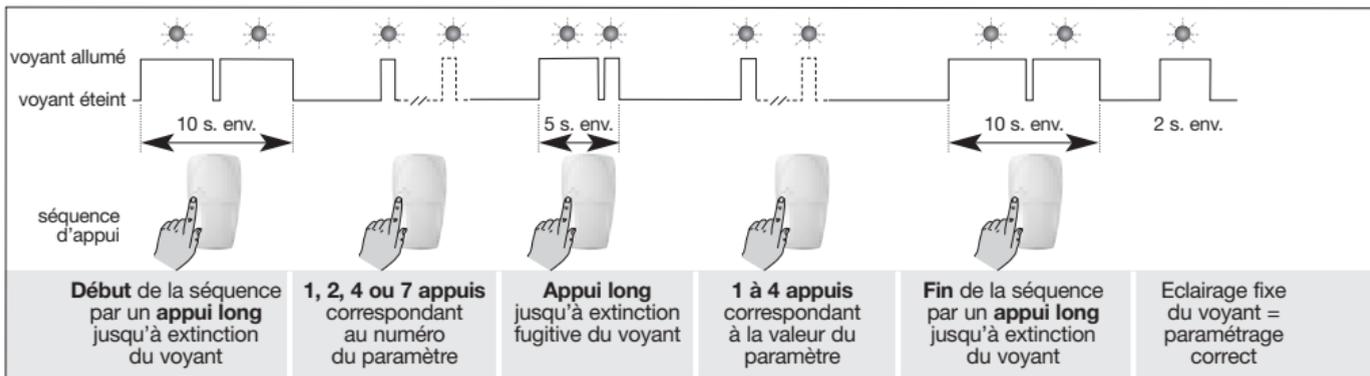
Le détecteur de mouvement infrarouge S161-22F a obtenu la certification aux marques NF&A2P conformément aux exigences de la norme EN50131-2-2 grade 2.

Pour respecter les exigences de configuration du produit, il est indispensable lors de la phase d'installation de s'assurer que les paramètres 1 & 2 sont configurés respectivement sur 3 (paramètre 1) & 1 (paramètre 2).

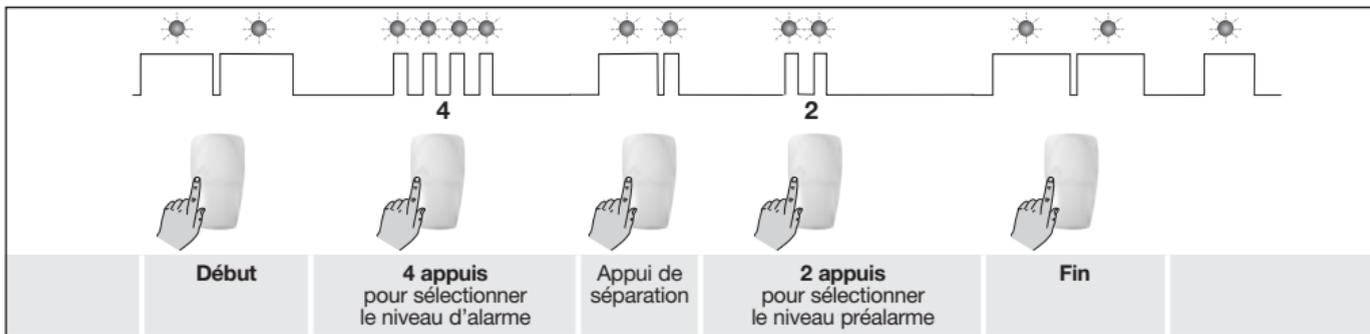
- Choix du paramétrage de détection :

| Désignation de la fonction | N° du paramètre | Valeur du paramètre | Caractéristiques                                |
|----------------------------|-----------------|---------------------|---|
| Sensibilité de détection   | 1               | 1                   | Sensibilité forte                               |
|                            |                 | 2                   | <b>Sensibilité standard (paramétrage usine)</b> |
|                            |                 | 3                   | Sensibilité conforme EN 50131-2-2 Grade 2       |
| Signalisation en mode test | 2               | 1                   | Inactive conforme EN 50131-2-2 Grade 2          |
|                            |                 | 2                   | <b>Active (paramétrage usine)</b>               |
| Niveau d'alarme            | 4               | 1                   | <b>Intrusion (paramétrage usine)</b>            |
|                            |                 | 2                   | Préalarme                                       |
|                            |                 | 3                   | Dissuasion                                      |
|                            |                 | 4                   | Avertissement                                   |
| Détection hors gel         | 7               | 1                   | <b>Inactive (paramétrage usine)</b>             |
|                            |                 | 3                   | <b>Active</b>                                   |

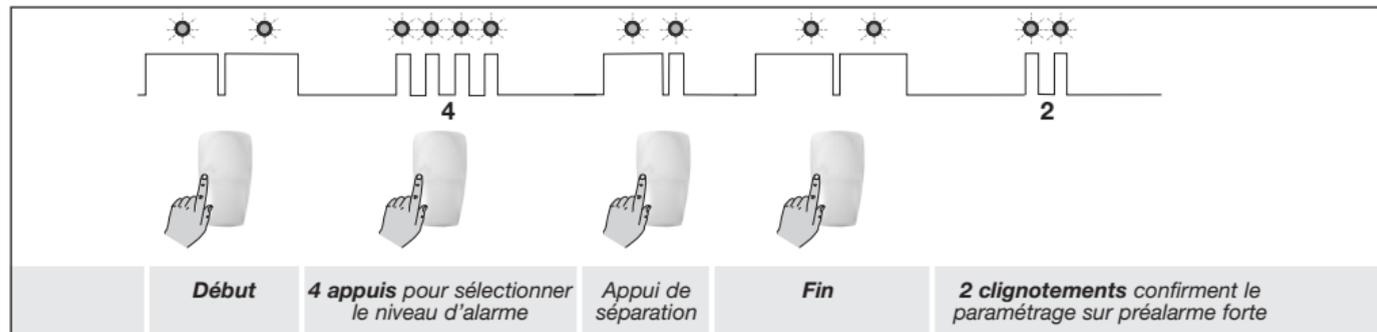
- Réaliser la séquence de paramétrage décrite ci-dessous :



**Exemple de paramétrage :** paramétrage du détecteur pour un niveau d'alarme sur préalarme : numéro de paramètre 4, valeur de paramètre 2.



**Vérification du paramétrage :** la vérification du niveau d'alarme s'effectue en sélectionnant le n° de paramètre et en contrôlant le nombre de clignotements correspondants.



## 5. Pose du détecteur

### 5.1. Choix de l'emplacement

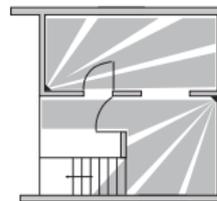
**Le détecteur doit être placé :**

- à l'intérieur,
- à 2,20 m du sol,
- perpendiculairement aux issues à protéger, la détection volumétrique est plus efficace quand l'intrus coupe perpendiculairement les faisceaux,
- orienté vers l'intérieur du local à protéger,
- de manière à ce que la zone de détection ne croise pas celle d'un autre détecteur de mouvement.

**Le détecteur ne doit pas être placé :**

- dans un endroit susceptible d'être frappé directement par les rayons du soleil ou par une source lumineuse très puissante,
- en face ou au-dessus d'une source de chaleur,
- à l'extérieur ou dans un courant d'air,
- directement sur une paroi métallique ou proche de sources de parasites (compteurs électriques...) ou de ventilation.

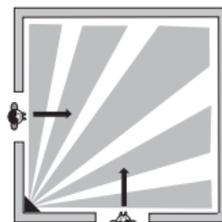
**ATTENTION : respecter une distance d'au moins 2 m entre chaque produit, excepté entre deux détecteurs.**



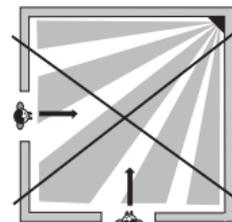
BON



MAUVAIS



BON



MAUVAIS

## 5.2. Fixation

Le détecteur peut être fixé au mur selon 3 types de fixation :

- sur rotule,
- à plat,
- en angle.

**ATTENTION : en cas de fixation du détecteur de mouvement en angle ou à plat contre un mur, coller l'étiquette (fournie dans le sachet accessoires), sur l'arrière du produit afin de masquer l'ouverture et d'empêcher l'entrée des insectes.**

Si fixation en angle ou à plat contre un mur  
For a fixing in a corner or flat against the wall

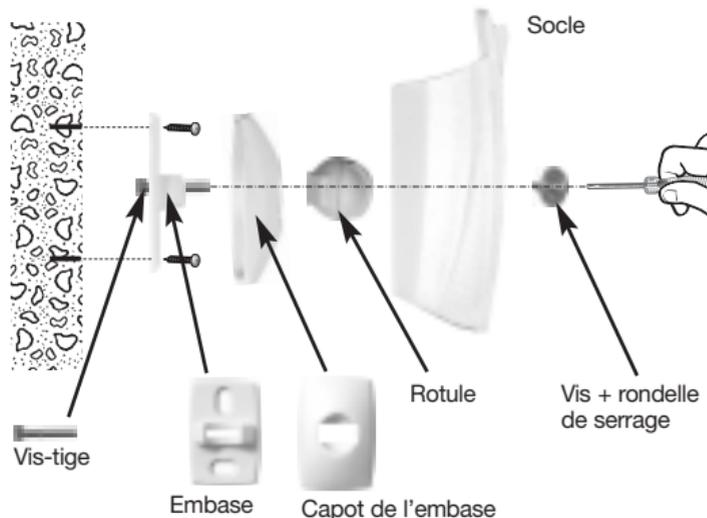


653563\_A

### Fixation sur rotule

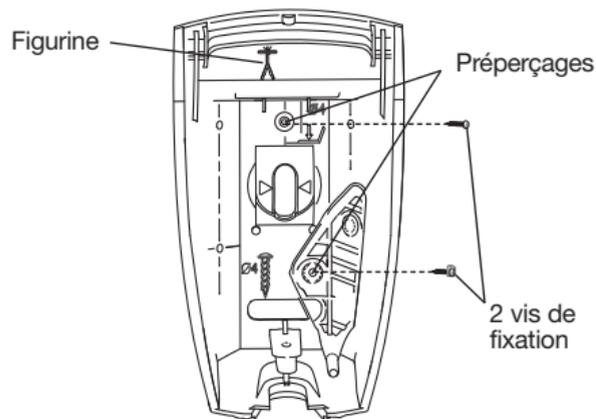
L'autoprotection à l'arrachement n'est plus fonctionnelle si le produit est fixé sur rotule (perte de la conformité EN 50131-2-2).

1. Positionner au mur l'embase à l'endroit choisi pour repérer les 2 trous de perçage.
2. Percer le mur.
3. Insérer la vis-tige par l'arrière de l'embase et fixer l'embase.
4. Positionner le capot de l'embase.
5. Assembler les deux parties de la rotule.
6. Insérer la rotule montée dans la vis-tige
7. Positionner le socle du détecteur de mouvement (une figurine indique le sens de montage).
8. Visser la vis de serrage sans forcer de façon à pouvoir ajuster l'orientation du détecteur.
9. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle et l'orienter approximativement.



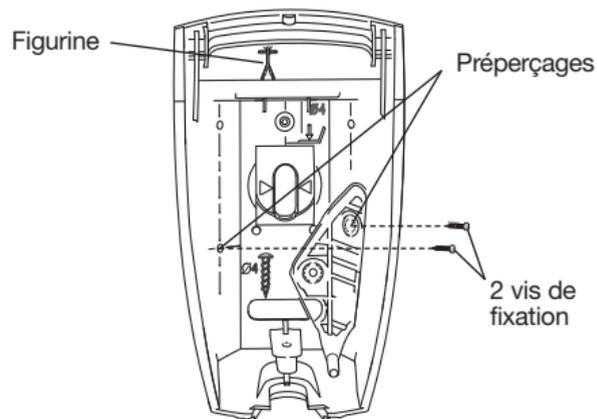
### Fixation à plat

1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage)
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle.



### Fixation en angle

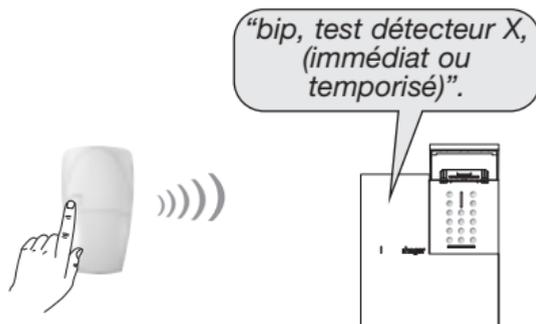
1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage)
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle.



### 5.3. Orientation et test

Le détecteur infrarouge possède un mode test permettant de tester :

- l'alimentation : l'éclairage du voyant pendant l'appui sur la touche test confirme l'état correct de l'alimentation,
- la zone de détection : chaque détection est signalée par l'éclairage du voyant,
- la liaison radio (cf. § Vérification des liaisons radio décrit dans la notice de la centrale).

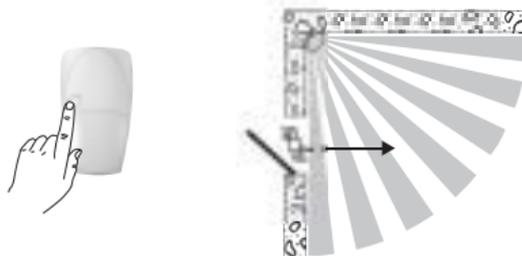


**ATTENTION** : la centrale doit être en mode installation pour réaliser cette vérification.

### Vérifier la zone de détection

- Appuyer sur la touche test : le détecteur passe en mode test pour une durée de 90 s.
- Traverser la zone protégée perpendiculairement aux faisceaux (cf. schéma) : à chaque mouvement détecté, le voyant test du détecteur s'éclaire.

En l'absence de détection : modifier l'orientation du détecteur sur sa rotule, vérifier qu'aucun obstacle ne se situe entre la zone de détection et le détecteur.



**A la fin de la période de test, le détecteur passe automatiquement en mode normal :**

- inhibition du détecteur de 90 s après une détection,
- plus d'éclairage du voyant test lors d'une détection.

## 6. Maintenance

### Recommandations

Tout accès aux composants internes peut endommager le produit par décharges d'électricité électrostatique.

Lors d'une intervention sur le produit prendre les précautions suivantes :

- éviter tout contact, direct ou par l'intermédiaire d'un outil métallique, avec les composants électroniques ou les parties métalliques des borniers de connexion,
- utiliser des outils non magnétiques,
- avant d'accéder aux composants internes, toucher une surface métallique non peinte telle qu'une canalisation d'eau ou un matériel électrique relié à la terre,
- limiter au maximum les déplacements entre deux accès aux composants internes. Sinon répéter l'opération ci-dessus avant chaque nouvelle intervention sur le produit.

### 6.1. Signalisation de défaut d'alimentation

La centrale signale le défaut d'alimentation du détecteur infrarouge.

Pour vérifier si l'alimentation du détecteur est défectueuse, appuyer sur le bouton test du détecteur.



Si le voyant test ne s'éclaire plus, le bloc lithium est à remplacer.

**ATTENTION : le paramétrage du détecteur est sauvegardé lors du changement de l'alimentation.**

### 6.2. Changement de l'alimentation

Pour changer l'alimentation :

1. mettre la centrale en mode installation, demander à l'utilisateur de composer :

○ ○ ○ ○ # 2 # #  
code maître

puis composer:

○ ○ ○ ○ # 3 # #

code installateur

2. Ouvrir le boîtier du détecteur (cf. § Ouverture).
3. Déclipser le bloc lithium.
4. Attendre 2 min avant de remplacer le bloc lithium usagé.

5. Repasser la centrale en mode utilisation.

6. Composer :



code installateur

**ATTENTION : la déconnexion du bloc lithium s'effectue en appuyant sur la languette de déverrouillage.**

**Il est impératif de remplacer le bloc lithium fourni par un pack pile lithium du même type (BatLi38, 3 V - 2,4 Ah).**

**Déposer le bloc lithium usagé dans les lieux prévus pour le recyclage.**



## 7. Caractéristiques

| Spécifications techniques       | Détecteur de mouvement radio, 90°, 12 m  |
|---------------------------------|--|
| Détection infrarouge            | volumétrique, 12 m, 90°  |
| Types de fixation               | <ul style="list-style-type: none"><li>• sur rotule</li><li>• à plat</li><li>• en angle</li></ul>   |
| Usage                           | intérieur   |
| Alimentation                    | bloc lithium BatLi38 (3 V - 2,4 Ah) - type C - seuil tension basse 2,79 V  |
| Autonomie                       | 5 ans en usage courant   |
| Liaisons radio                  | TwinBand® : <ul style="list-style-type: none"><li>• 433.050 MHz - 434.790 MHz, 10 mW max, Duty cycle : 10 %</li><li>• 868 MHz - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,1 %</li></ul> |
| Touche test                     | alimentation et détection  |
| Voyant                          | 1  |
| Température de fonctionnement   | - 10°C à + 55°C  |
| Autoprotection                  | <ul style="list-style-type: none"><li>• à l'ouverture</li><li>• à l'arrachement (si non équipé de la rotule)</li></ul>   |
| Indices de protection mécanique | IP 31/ IK 04   |
| Dimensions sans rotule          | 58 x 102 x 57 mm   |
| Poids                           | 115 g (avec pile, rotule et embase)  |
| Grade de sécurité               | grade II suivant la norme EN 50131-2-2   |
| Classe d'environnement          | classe II suivant la norme EN 50130-5  |
| Taux moyen d'humidité           | 5 % à 75 % sans condensation 25°C  |
| Courant moyen                   | 10 µA  |
| Immunité aux champs magnétiques | conforme à l'annexe A EN 50131-2-2   |

## DÉTECTEUR INFRAROUGE

Normes : EN 50131-2-2  
RTC 50131-2-2  
EN 50131-6  
NF EN 50130-4 et 5  
NF EN 60950

## MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION



**Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie** (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

**NF&A2P 2 Boucliers - Suivant référentiel de certification NF324-H58**

MARQUE COMMERCIALE : **Hager**  
REFERENCES PRODUITS : **S161-22F**  
N° DE CERTIFICATION : **2621300007**

Technologie : **Infra Rouge passif**

Caractéristiques de détection : • portée maxi : 12 m  
• angle maxi : 90 °

CNPP Cert  
Route de la Chapelle Réanville  
CD 64 - CS22265  
F - 27950 SAINT MARCEL  
[www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

AFNOR Certification  
11 rue Francis de Pressensé  
F-93571 La Plaine Saint Denis  
Cedex  
<http://www.marque-nf.com>

**Par la présente, Hager Security SAS déclare que l'équipement radioélectrique, référence S161-22F est conforme aux exigences de la directive RE-D 2014/53/EU.**

**Le texte complet de la Déclaration de UE Conformité est disponible à l'adresse internet : [www.hager.com](http://www.hager.com).**

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.



Des vidéos d'aide à l'installation et un support technique en ligne sont disponibles sur :  
[www.hager.fr/support-technique](http://www.hager.fr/support-technique)



*Pour obtenir des conseils lors de l'installation ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique :*

**► N° Cristal 0 969 390 713**

APPEL NON SURTAXÉ

*Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.*

[www.hager.fr](http://www.hager.fr)



Hager SAS  
132 Boulevard d'Europe  
BP 78  
F-67212 OBERNAI CEDEX  
Tél. +333 88 49 50 50